



COMPTE-RENDU

RÉUNION PUBLIQUE DE CLÔTURE DE
CONCERTATION- PLACE FÉLIX ÉBOUÉ

LUNDI 5 DÉCEMBRE 2022

Lundi 5 décembre 2022 (19h-21h) - Salle des fêtes de la Mairie du 12^{ème} arrondissement (accessible PMR)

Nombre de participants : Capacité maximum de **150** personnes atteinte, sur inscription préalable via un lien sur [decider. paris.fr](https://decider.paris.fr)

Intervenant-es :

Élu-es présent-es :

- **Emmanuelle PIERRE-MARIE**, Maire du 12^{ème} arrondissement de Paris
- **Emmanuel GREGOIRE**, Premier adjoint à la Maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques
- **David BELLIARD**, adjoint à la Maire de Paris chargé de la transformation des espaces public, des mobilités, du code de la rue et de la voirie
- **Christophe NAJDOVSKI**, adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale
- **Richard BOUIGUE**, Premier adjoint à la Maire du 12^e arrondissement chargé de l'économie, de l'attractivité, des commerces, de l'architecture, du patrimoine et du quartier Bel-Air Sud
- **Mathieu DELMESTRE**, adjoint à la Maire du 12^e arrondissement chargé des mobilités, des transports et du quartier Aligre-Gare de Lyon
- **Christophe TEISSEIRE**, adjoint à la Maire du 12^e arrondissement en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation, de la voirie et de la valorisation des déchets.

Membres des services techniques :

- **Ba-Vinh CARBONNEL**, chef de projet au Service des Aménagements et des Grands Projets (SAGP)
- Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD)
- **Alain BOULANGER**, chef de division SAGP, DVD
- **Benjamin LE MASSON**, architecte-voyer SAGP, DVD.

Animation, compte-rendu :

- **Lucile BIARROTTE**, agence de concertation TraitClair
- **Louise DAUTHIEUX**, agence de concertation TraitClair
- **Aude MASBOUNGI**, agence de concertation La Belle Friche
- **Juliette LUANS**, agence de concertation La Belle Friche

Contexte

Dans le cadre du réaménagement de la place Félix Eboué du 12^{ème} arrondissement de Paris, plusieurs temps et actions de concertation ont eu lieu afin d'associer les riverain.es et associations locales au projet : réunions publiques, marches exploratoires, ateliers divers, questionnaires... Ces différentes actions ont permis de prendre en compte les avis, les idées mais aussi les inquiétudes des habitant.es du 12^{ème} sur le projet.

Le lundi 5 décembre 2022 s'est tenue une réunion de clôture de la concertation, qui a permis de revenir rapidement sur le projet d'aménagement, de présenter un premier bilan des actions de concertation menées et de répondre à plusieurs questions des rivrain.es. Le public visé pour cette dernière réunion publique était les personnes ayant déjà participé aux différents dispositifs de concertation, ainsi que les habitant.es du 12^{ème} arrondissement de Paris intéressé.es par le projet.

L'animation de cette réunion publique s'est appuyée sur un support power-point présentant plusieurs éléments de contexte et éléments graphiques (chiffres clés, photos des événements, cartes), dont les personnes présentes ont pu bénéficier par le biais d'une vidéo-projection et de deux grands écrans, répartis dans la salle.

Après les différents mots d'introduction des élu.es, les deux agences de concertation Traitclair et La Belle Friche sont revenues sur les différents temps de concertation autour de ce projet. Les membres des services techniques ont ensuite présenté à l'assemblée les grandes intentions du projet en s'appuyant sur les cartes réalisées. Dans un troisième temps, les intervenant.es ont pu éclaircir les grandes questions et inquiétudes ressorties de différentes actions de concertation. Enfin, les suites du projet et les prochaines grandes étapes à venir ont été détaillées, avant de passer à un temps d'échanges avec la salle sous un format de questions-réponses. Un mot de clôture a été fait par Madame la Maire du 12^{ème}.

1) Introduction

Règles de bon déroulement

Lucile BIARROTTE de l'agence de concertation Traitclair a introduit cette réunion publique en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes et les a remerciés pour leur patience, la réunion ayant débuté une quinzaine de minutes plus tard que l'horaire prévu à l'origine. Elle s'est présentée et a introduit à l'assemblée le reste de l'équipe de

concertation présente.

Un rappel des règles de bon déroulement d'une réunion publique a été fait, afin que celle-ci se tienne dans les meilleures conditions possibles :

- Priorité à la restitution des échanges et aux réponses à y apporter
- Echanges en fin de réunion, uniquement sur le projet et sa mise en œuvre
- Respect des prises de paroles : en cas d'intervention impromptue ou irrespectueuse, la personne sera invitée à quitter la salle

Il a été précisé que les documents projetés au cours de la réunion ainsi que les comptes-rendus des échanges seraient partagés et accessibles en ligne dans les semaines qui suivent.

Aude MASBOUNGI, de l'agence de concertation La Belle Friche, a ensuite pris le relais pour présenter le sommaire de la réunion, organisée en six temps :

- 1) Les mots d'introduction des élu-es
- 2) Un retour sur les temps de concertation
- 3) Un rappel des intentions du projet
- 4) Un temps de précisions sur le projet, basé sur les grands questionnements ressortis lors des actions de concertation
- 5) Une présentation des suites du projet
- 6) Un temps d'échange et de réaction

Mots d'introduction

Madame Emmanuelle PIERRE-MARIE, Maire du 12ème arrondissement de Paris a pris la parole pour s'exprimer autour de ce projet de réaménagement de la place Félix Eboué. Après avoir remercié l'assemblée présente ainsi que les élu-es, elle a présenté les grands objectifs de la transformation du 12ème arrondissement. Celui-ci fait sa mue pour pouvoir adapter la ville aux changements climatiques et créer des espaces plus inclusifs. Madame PIERRE-MARIE a évoqué une situation d'urgence démocratique, qui nécessitait selon elle de multiplier les dispositifs permettant d'associer les Parisien·nes aux prises de décisions. A ce sujet, elle a remercié les agences Traitclair et La Belle Friche pour les animations et le questionnaire qui ont été fait dans le cadre de ce projet, précisant qu'un bilan de la concertation serait diffusé.

Madame la Maire du 12ème arrondissement a expliqué que :
« le projet d'aménagement n'était pas figé », et que les services de

la Ville continuaient leur travail avec beaucoup d'attention. Elle est ensuite revenue sur deux grands invariants du futur aménagement, permettant l'apaisement de ce site : la nouvelle place sera aménagée au profit des mobilités douces, à savoir les piéton·nes et les cyclistes et la végétalisation est un objectif majeur du projet. La place Félix Eboué est selon elle une pièce centrale du 12ème arrondissement de Paris, mais qui laisse aujourd'hui trop de place à la circulation automobile.

Emmanuelle PIERRE-MARIE a rappelé que le réaménagement de la place était l'un des objectifs phares du programme électoral pour lequel son équipe a été élue. Ce projet fait aussi écho à la démarche municipale « embellir votre quartier ». Elle a précisé que la présente réunion permettait de partager un premier bilan de concertation au grand public, tout en rappelant les grandes orientations d'aménagement. Selon elle, dans ce contexte, un climat d'écoute et de dialogue démocratique devait donc primer.

Emmanuel GREGOIRE, Premier adjoint à la Maire de Paris, notamment chargé de l'urbanisme, s'est exprimé à son tour durant ce temps d'introduction, en revenant tout d'abord sur l'aspect patrimonial de la place. Pour lui, la place est un sujet particulier et historique : anciennement barrière de Reuilly, puis place Daumesnil et enfin Félix Eboué, ce carrefour a traversé le temps et reste un marqueur dans l'arrondissement. Emmanuel GREGOIRE a expliqué que beaucoup de riverain·es étaient attaché·es notamment à la fontaine aux lions, réalisation de l'artiste Gabriel Davioud. Cet élément architectural représente selon lui à la fois une contrainte et une opportunité autour de laquelle il faut travailler. Il a tenu à rappeler pour rassurer les participant·es que c'était un invariant de l'organisation spatiale, qui ne serait en aucun cas supprimé ni déplacé.

Emmanuel GREGOIRE est revenu ensuite sur les grands objectifs de ce futur aménagement. La place doit devenir un espace mieux équilibré, qui laisse plus de place aux piéton·nes, actuellement bloqué·es par un certain nombre d'obstacles. Il a expliqué que ce projet suscitait des inquiétudes diverses sur lesquelles l'ensemble des élu·es et membres des services présent·es allaient revenir. Par exemple, selon lui, l'aménagement ne doit pas créer une « thrombose » dans le quartier à cause de difficultés de circulation. L'espace public doit être rendu plus qualitatif : si la fontaine est belle actuellement, la place en elle-même ne l'est pas encore. Emmanuel GREGOIRE a expliqué que pour ce projet, la place de la République était un contre-exemple, là où place de la Nation était une inspiration.

Afin d'éclaircir tout malentendu, Emmanuel GREGOIRE a souhaité revenir sur certaines fausses informations qui avaient pu tourner entre les riverain·es et/ou lors des conseils de quartiers notamment. Tout d'abord,

il a expliqué qu'il n'avait jamais été question que le marché soit impacté par le futur projet. Ce dernier ne changera pas d'emplacement. Ensuite, concernant de potentiels mésusages qui pourraient être faits de la place, Emmanuel GREGOIRE a tenu à rassurer l'assemblée, en précisant que cela ne sera pas le cas, car la configuration de l'espace peut justement permettre d'induire les futurs usages. Éventuellement, des régulations par la police municipale pourraient être faites.

Pour lui, la future place Félix Eboué sera avant tout un espace de respiration, de repos et de promenade. Il a conclu son intervention en ajoutant que les élu·es et services n'étaient pas arrivés au début de la concertation « avec une copie figée » comme certain·es semblent le prétendre.

David BELLIARD, adjoint à la Maire de Paris, chargé de la transformation des espaces publics et des mobilités a poursuivi cette introduction de la réunion publique. Pour lui, la transformation de cette place est une symbolique de ce qui est désirable pour l'avenir de Paris. Il a justifié son propos en revenant sur le fond et la forme du projet.

Concernant d'abord le fond, pour David BELLIARD, le rééquilibrage de la place en faveur des piéton·nes, vélos et transports en communs est nécessaire pour apprendre à mieux cohabiter entre différents usages. La place actuellement est belle mais « brutale » pour celles et ceux qui veulent la traverser.

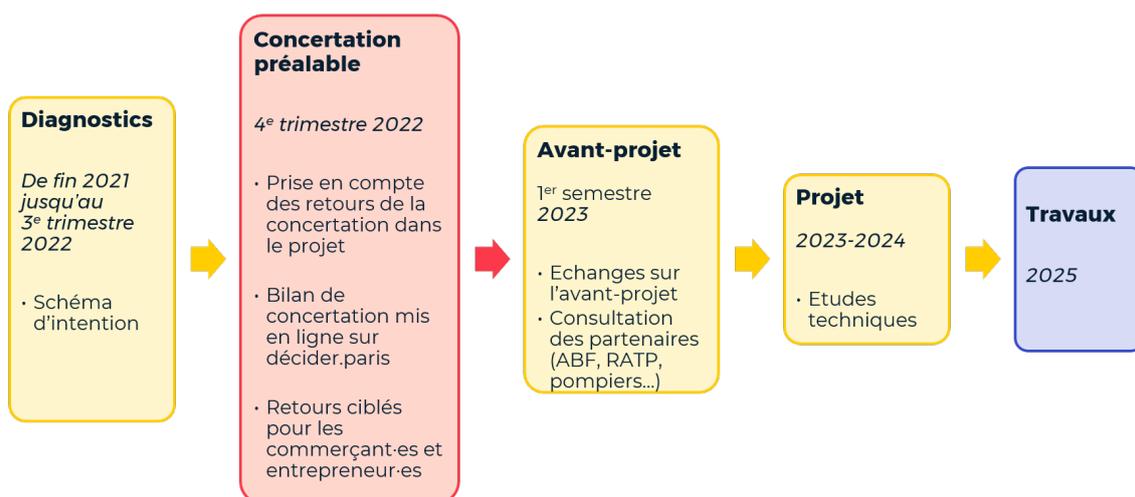
Concernant ensuite la forme, la création d'un processus de concertation autour de cet aménagement a permis selon lui d'améliorer le projet et d'y apporter une véritable plus-value. Il est essentiel selon lui que la population puisse s'exprimer, en pour comme en contre. La place laissée à la discussion doit être importante.

Christophe NAJDOVSKI, adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale est ensuite revenu sur les questions de pollution. Il a expliqué que la place Félix Eboué était un important îlot de chaleur urbain, qui, spontanément, ne donne pas envie de s'arrêter. Il a qualifié ce lieu « d'océan de bitume ». Néanmoins, il y a selon lui un beau potentiel de végétalisation, même si le métro passe sous la place. Entre autres, une débitumisation est possible sur une partie de la zone, et il a précisé qu'on pourra aussi planter un certain nombre d'arbres. La réduction du trafic automobile ainsi que la plantation de végétation sont à ses yeux les éléments les plus importants du projet.

Après cette première partie introductive, Lucile BIARROTTE et Aude MASBOUNGI, des agences de concertation Traitclair et La Belle Friche, sont revenues sur les différentes actions qui ont été menées autour du réaménagement de la place.

2) Retour sur les temps de concertation

Ba-Vinh CARBONNEL, chef de projet SAGP, DVD a rapidement rappelé le calendrier prévisionnel de l'opération, en précisant que la phase en cours était toujours celle de la concertation préalable, jusqu'au 4^{ème} semestre 2022. Le schéma ci-dessous permet de visualiser ce calendrier et les étapes à venir :



Ba-Vinh CARBONNEL a expliqué que le programme du projet serait arrêté début 2023, en prenant en compte le bilan de la concertation. Par la suite, une phase d'étude aura lieu, avant un autre retour vers le public à la mi-2023 pour présenter le projet et la manière dont les éléments issus de la concertation y ont été intégrés.

Aude MASBOUNGI a expliqué que tous les thèmes ne pouvaient pas être portés à la concertation. Elle a ensuite rappelé ceux qui avait

été traités dans le cadre de ce projet d'aménagement en particulier :

- Quelles sont vos usages actuels de la place ?
- Quels sont les besoins pour demain en termes de mobilités, d'activités, d'usages ?
- Comment harmoniser l'ensemble de ces futurs usages ? Comment favoriser l'utilisation de la place pour des événements ?
- Comment faire de cette place un lieu de convivialité et un îlot de fraîcheur au cœur du 12ème ?
- Où repositionner le kiosque citoyen ?

Lucile BIARROTTE a poursuivi en détaillant le calendrier de concertation et toutes les actions qui ont été menées. Ci-dessous, un extrait du support de présentation avec toutes les dates des rencontres :

5 octobre -5 décembre	Urne et questionnaire papier à la mairie, 2 points infos sur la place	
5 octobre 7 octobre, 10h-13h	Réunion publique de lancement <i>Information et animations au kiosque citoyen</i>	
12 octobre -5 décembre	Ouverture de la participation en ligne sur DECIDER.PARIS.FR	
18 octobre, 16h-19h 18 octobre, 20h-22h	<i>Information et animations au kiosque citoyen</i> Marche exploratoire urbaine de nuit	
19 octobre, 14h-16h	Marche exploratoire urbaine de jour	
25 octobre, 14h-17h	<i>Information et animations au kiosque citoyen</i>	
8 novembre, matin 8 novembre, 14h-16h 8 novembre, 16h-19h	Atelier commerçants et marché Atelier mobilités et accessibilités <i>Information et animations au kiosque citoyen</i>	
18 novembre, 19h-21h	Atelier confort et usages	
19 novembre, 14h-17h 25 novembre, 10h-13h	<i>Information et animations au kiosque citoyen</i> <i>Information et animations au kiosque citoyen</i>	+ 21 novembre 19h30-21h Réunion d'information pour les secrétaires de Conseils de quartier
5 décembre	Réunion publique de restitution	

Aude MASBOUNGI a complété ce calendrier en présentant les grands chiffres de participation aux différents dispositifs :

- Concernant le questionnaire : 453 contributions en ligne et près de 150 sur papier.
- Concernant les stands d'information : 6 stands de 3h pour 544 avis recueillis au total.
- Concernant les activités de concertation : 2 marches (une de nuit avec 15 participant.es et une de jour avec 20 participant.es), 3 ateliers (commerçant et marché : 10 participant.es, mobilité et accessibilité : 26 participant.es, usages et sociabilités : 25 participant.es).

Elle a présenté les grandes thématiques qui étaient ressorties de ces différents dispositifs de concertation, à savoir : la mobilité, la

végétalisation, les futurs usages et la préservation de la fontaine. Pour conclure cette partie de la réunion sur la concertation, elle a énuméré les questions récurrentes que s'étaient posés les participant.es et auxquelles les intervenant.es allaient répondre par la suite.

Concernant l'aménagement et les mobilités :

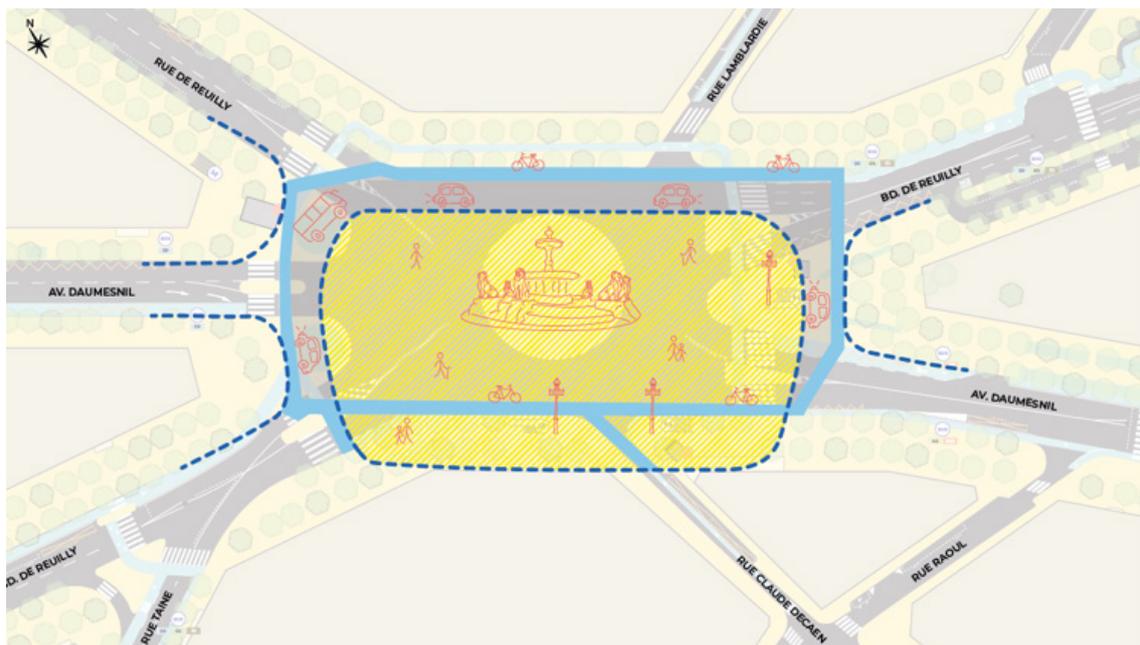
- Pourquoi favoriser un rattachement au sud de la place ?
- Où la station de taxi pourrait-elle être repositionnée ?
- Comment conserver une circulation fluide sur la place et autour ? Quelle logique globale du plan de circulation ?
- Comment fluidifier la circulation des bus en particulier ?
- Comment gérer les conflits entre piéton·nes et vélos, notamment au nord de la place ?

Concernant le cœur de la place (végétalisation et usages) :

- Quelle possibilité de créer un véritable îlot de fraîcheur ?
- Comment végétaliser la place ?
- Comment rendre accessible la fontaine tout en la protégeant d'éventuelles dégradations ?

3) Rappel sur les intentions du projet

Dans un troisième temps de cette réunion publique ont été rappelées les grandes intentions du projet d'aménagement. Ba-Vinh CARBONNEL a expliqué que cette proposition d'aménagement permettait de répondre à trois grands objectifs fixés par la municipalité : la piétonisation, la végétalisation et la création de nouveaux usages. Il a précisé que le schéma d'intention proposé (ci-après) prenait en compte le diagnostic technique et d'usages déjà réalisé et présenté lors de la première réunion publique.



SCÉNARIO ENVISAGÉ

 CHAUSSÉE DÉDIÉE AUX VÉHICULES À MOTEUR

 NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

 REDÉFINITION DES ESPACES PIÉTONS

 NOUVELLE PLACE PIÉTONNE

Ba-Vinh CARBONNEL a présenté le schéma d'intention du projet, basé sur un grand espace central, à rattacher à l'une des rives de la place. On ne peut pas maintenir la circulation en sens giratoire, car la largeur disponible entre le bord du bassin de la fontaine et les trottoirs nord et sud est alors insuffisante pour permettre la création d'un terre-plein central piéton et végétalisé. C'est pour cette raison que le terre-plein va être rattaché au bord sud. Ce grand terre-plein autour de la fontaine aux lions permettra de maximiser le potentiel de piétonisation et de végétalisation de ce site.

4) Précisions et réponses

Cette partie de la réunion publique avait pour objectif de répondre aux grandes interrogations soulevées par les participant-es au cours des différents dispositifs participatifs déployés. Lucile BIARROTTE a expliqué que les questions qui avaient été sélectionnées pour ce temps de présentation était en quelque sorte un premier récapitulatif des échanges avec les riverain.es.

Aménagement : pourquoi favoriser un rattachement à la partie Sud de la place ?

Ba-Vinh CARBONNEL est intervenu de nouveau pour éclaircir ce point. Il a expliqué que le rattachement au sud de la place avait été un choix issu du diagnostic. La place est polarisée en termes d'attractivité et d'animation en faveur de la partie sud, cette polarisation se retrouve en termes de densité piétonne. Pour autant, le trottoir nord n'est pas délaissé dans le projet car la piste cyclable sera retirée du trottoir pour permettre une meilleure circulation des piéton·nes. Il est revenu sur le fait que le confort des piéton·nes était vraiment au cœur de cette proposition d'aménagement, et que ces dernier·es étaient en plus grand nombre au sud qu'au nord. La question d'un potentiel rattachement au Nord pour rééquilibrer les usages a été évoqué mais il a expliqué que la répartition spatiale de l'animation dépendait surtout des activités en rez-de-chaussée, et de fait les commerces sont moins nombreux au nord de la place.

Aménagement : Où la station de taxi pourrait-t-elle être repositionnée ?

Ba-Vinh CARBONNEL a répondu à cette question qui avait suscité beaucoup d'intérêt lors de différents ateliers et rencontres. Il a expliqué tout d'abord qu'il n'était pas prévu dans le projet de supprimer la station de taxi, mais qu'en revanche celle-ci devra être déplacée. Ce repositionnement est pour l'instant envisagé rue de Reuilly. Actuellement à l'endroit imaginé pour la nouvelle station, il y a une borne de recharge pour les véhicules électriques, mais celle-ci pourra être déplacée.

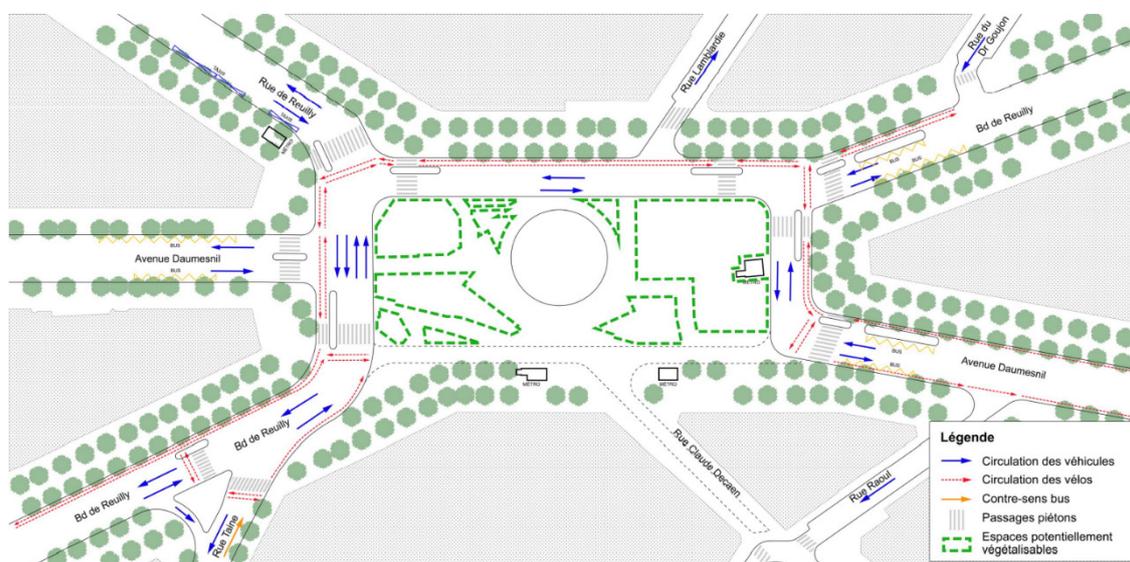
Mobilités : Comment conserver une circulation fluide sur la place ?

Pour répondre à cette crainte, Alain BOULANGER, chef de division SAGP, DVD est d'abord revenu sur les chiffres de circulation utilisés lors de diagnostic. Il a expliqué que les données chiffrées dataient d'il y a seulement un an, et qu'elles se rapprochent donc de celles d'aujourd'hui. Il a ensuite comparé à d'autres places parisiennes, pour montrer que le volume de circulation à Félix Eboué était bien plus faible que dans d'autres : deux fois moins de circulation qu'à Bastille avant travaux et encore moins par rapport à Nation et République.

Il est ensuite revenu sur plusieurs étapes de construction du projet de circulation. Durant le premier projet, les voies n'étaient qu'au nombre d'une dans chaque sens de circulation, sur les trois côtés de la place. Néanmoins la simulation a permis de se rendre compte que cet aménagement risquerait d'impacter la fluidité du trafic. C'est pour cette

raison qu'un schéma de circulation avec deux voies dans chaque sens à l'ouest de la place a été testé, et Alain BOULANGER a expliqué que cela permettait de conserver une circulation fluide sur la place.

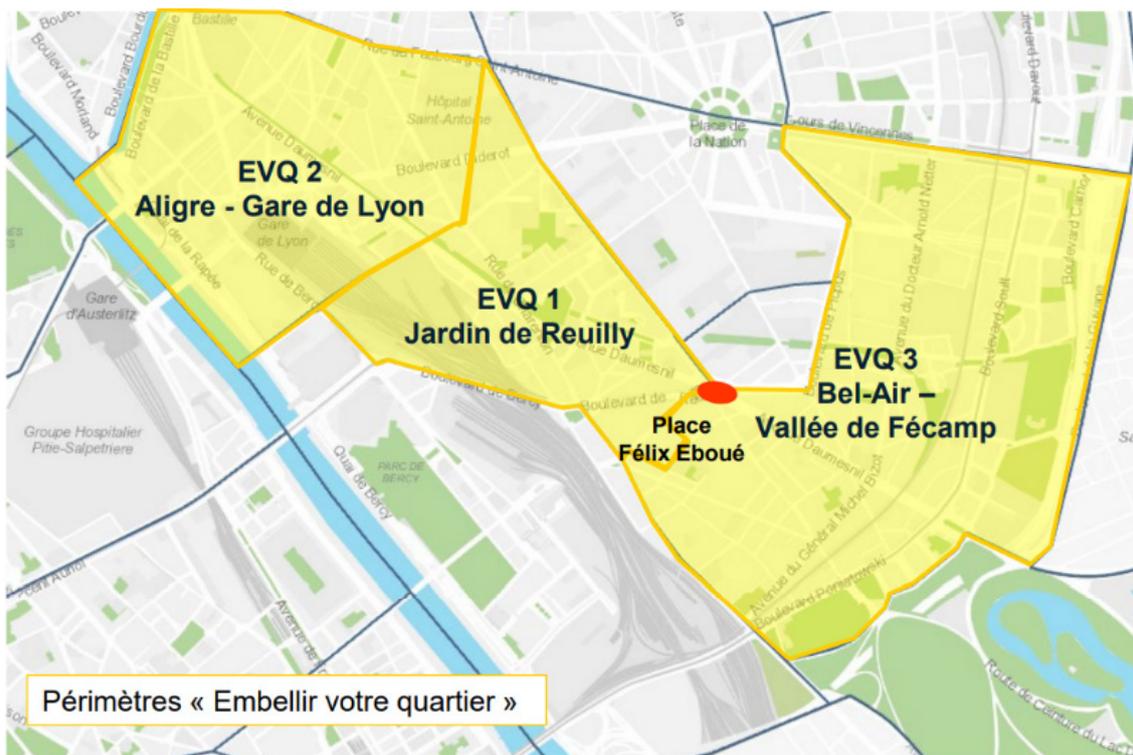
Ci-après le schéma des circulations proposé pour le nouveau projet :



Il a ajouté que la question du report de la circulation dans d'autres voies alentours était encore à l'étude. Actuellement, environ 700 véhicules circulent chaque heure sur la place et il est important selon lui de bien prendre en compte la diminution de 3 à 4 % du nombre de véhicules chaque année dans Paris. Il a expliqué que si jamais survenait un report de circulation, le dispositif « Embellir votre quartier » pourra alors être utile pour agir sur un autre site à désengorger.

Circulation : Quelle logique globale du plan de circulation autour de la place ?

Mathieu DELMESTRE, adjoint à la Maire du 12ème arrondissement chargé des mobilités, des transports et du quartier Aligre-Gare de Lyon a répondu en expliquant que la logique globale du plan de circulation avait été réfléchi en s'appuyant sur un travail à la fois macro et micro. La place Félix Eboué est au carrefour des quartiers du 12ème et trois de ceux-ci bénéficient de la démarche « Embellir votre quartier » : Jardin de Reuilly, Aligre-Gare de Lyon et les quartiers Bel-Air-Vallée de Fécamp. Le plan a été envisagé après de nombreux échanges avec différents services de la Ville, mais aussi en partenariat avec les pompiers, la police municipale et Ile-de-France mobilité.

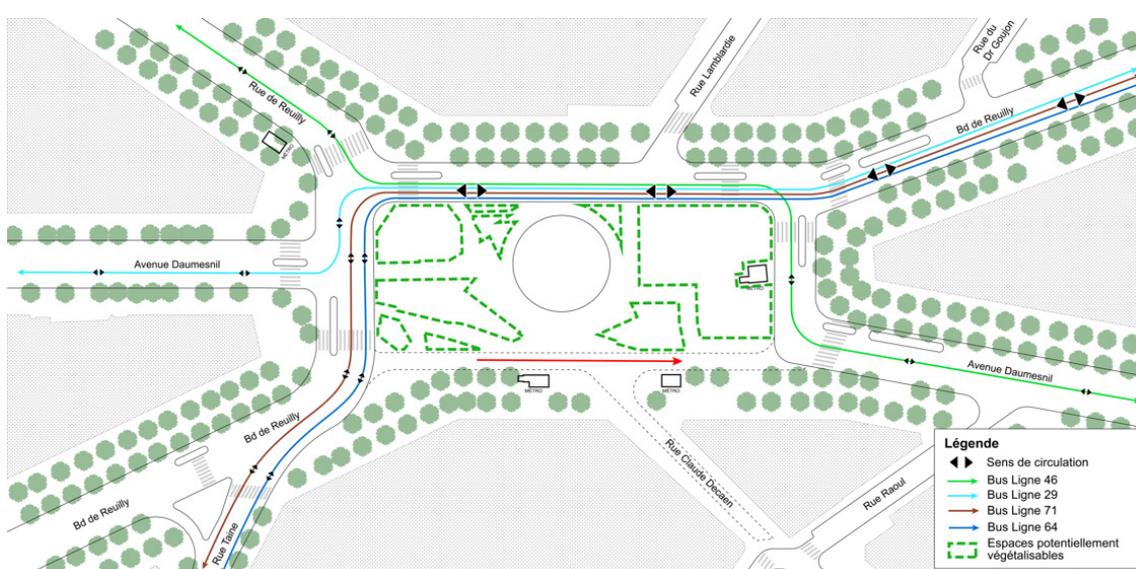


Richard BOUIGUE, Premier adjoint à la Maire du 12ème arrondissement chargé de l'économie, de l'attractivité, des commerces, de l'architecture, du patrimoine et du quartier Bel-Air Sud a rebondi sur ce sujet en expliquant que le travail qui avait été fait en associant les commerçant·es à la concertation était aussi quelque chose de très important. Les commerçant·es du marché, les associations et les coopératives locales ont été concerté·es lors d'un atelier spécifique, afin que leurs avis soit intégré au projet. Trois choses importantes sont à retenir selon lui de cette concertation : le maintien du marché, la réflexion qui reste à mener autour des places de livraison et le fait que l'aménagement de la place Félix Eboué ne puisse se faire sans une réflexion de l'aménagement de la place Sans Nom (situé dans la poursuite du boulevard de Reuilly). D'une manière générale, selon Richard BOUIGUE les commerçant·es sont attaché·es au fait que soit réalisé un aménagement de qualité, où la place accordée aux piéton·nes peut bénéficier aux commerces de proximité. Il a terminé son intervention en précisant qu'une seconde phase d'échange spécifique avec les commerçant·es aurait lieu aux alentours de mai 2023.

À ce sujet, Alain BOULANGER a expliqué que le report des pistes cyclables sur la chaussée faciliterait la circulation d'une manière générale et faisait plutôt consensus. De plus, les cheminements piétons seront protégés et 4 à 5 passages piétons seront installés pour accéder au terre-plein.

Mobilités : Comment fluidifier la circulation des bus ?

Alain BOULANGER a expliqué que les bus se déplaceraient peut-être, au même titre que les voitures, des trois côtés de la place. Il a été envisagé de permettre aux bus de pouvoir circuler au sud comme c'est le cas par exemple à République, mais selon lui, cette proposition n'était pas très convaincante, car cela risquerait de complexifier les carrefours. Il a évoqué une dernière solution, qui pourrait être de créer des couloirs de bus en approche de la place. Le schéma ci-après propose ces différentes options de circulation de bus :



Cœur de place : Quelle possibilité de créer un véritable îlot de fraîcheur ?

Benjamin LE MASSON, architecte-voyer SAGP, DVD a pris la parole à ce sujet de la création d'un îlot de fraîcheur. Les zones sur lesquelles il est potentiellement envisageable de planter en pleine terre sont assez nombreuses, les épaisseurs au-dessus du métro permettent des plantations, ce qui n'était pas forcément évident. Il a rappelé qu'actuellement, la place Félix Eboué était un îlot de chaleur urbain, avec une nappe de chaussée qui couvrait environ les 2/3 de la place. Trois principaux leviers vont permettre la création d'un îlot de fraîcheur : la fontaine, les matériaux (revêtement clair par exemple) et les plantations selon différentes strates de végétalisation.

Cœur de place : Comment végétaliser la place ?

Benjamin LE MASSON a précisé que le potentiel de végétalisation sera forcément morcelé, mais qu'il pourra être réparti de part et d'autre de la place. Une cinquantaine d'arbres pourraient être plantés selon les études qui ont été menées. La carte ci-après représente le potentiel de végétalisation de la place :



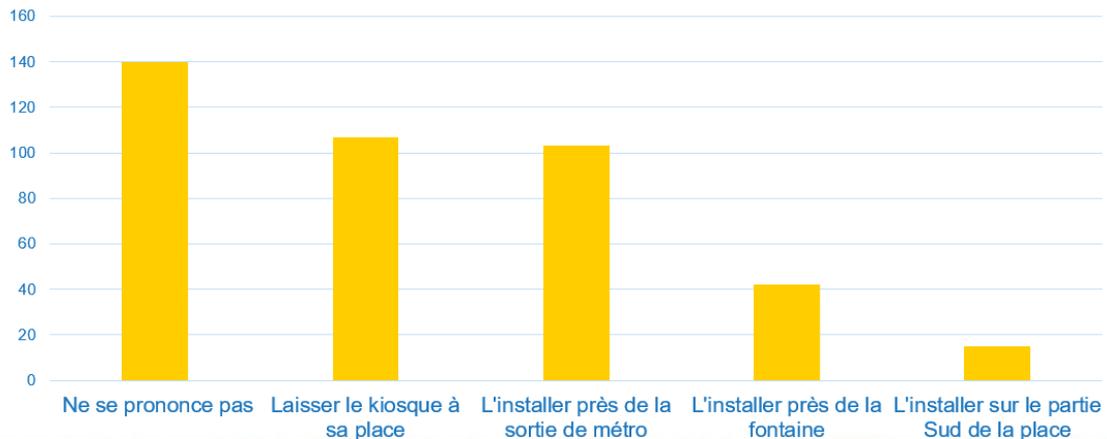
Cœur de place : Comment rendre accessible la fontaine tout en la protégeant d'éventuelles dégradations ?

Benjamin LE MASSON a expliqué que la fontaine avait été rénovée en 2012 et qu'elle fonctionne maintenant parfaitement. Il a ensuite donné plusieurs exemples de fontaines déjà accessibles ou rendue accessibles au public dans Paris et qui ne connaissent pas de dégradations particulières : le monument de la place de la Nation qui était anciennement entouré d'un bassin, la seconde fontaine aux lions située devant la grande halle de la Villette et la fontaine des Innocents dans le quartier des Halles. Ainsi, l'équipe projet s'est dit sereine quant au devenir de ce monument et sa préservation.

Positionnement du kiosque : Où le kiosque citoyen devrait-il être repositionné ?

Lucile BIARROTTE a présenté les grands chiffres issus d'une première analyse du questionnaire en ligne et papier, concernant le positionnement du kiosque citoyen. A ce sujet, une majorité de personnes ne se prononcent pas (soit 140), 107 souhaiteraient que le kiosque reste à sa place actuelle, 103 pensent que le kiosque serait mieux placé à la sortie du métro, 42 répondant·es le verraient bien proche de la fontaine, contre seulement 15 au Sud de la future place.

Selon vous, où serait-il le plus pertinent de repositionner le kiosque citoyen ?



Chiffres-clés

Ba-Vinh CARBONNEL a ensuite annoncé les grands chiffres clés du projet : création de 5 500 m² en faveur des piéton·nes, dont 1/3 végétalisable (arbustes, plantes vivaces) et potentiellement une cinquantaine d'arbres qui pourront être plantés.

Il a ensuite présenté rapidement les suites du projet et expliqué que le bilan de concertation serait bientôt mis en ligne et pris en compte dans le futur projet d'aménagement.

5) temps d'échange et de réaction

Règles de prise de parole

Lucile BIARROTTE a rappelé les règles de prise de parole pour que les échanges se fassent dans le respect de toutes et tous. Il a été précisé que chaque prise de parole serait chronométrée et devrait durer 2 minutes au plus.

Les personnes présentes ont donc été invitées à lever la main pour prendre la parole sur ce projet d'aménagement. Aude MASBOUNGI et Juliette LUANS de l'agence de concertation La Belle Friche se sont déplacées dans la salle entre les rangs avec des micros afin de recueillir les remarques et questions et pour que chacun·e puisse entendre les interventions.

Première intervention : conseillère du quartier Bercy

Intéressée par la santé des habitant.es, cette femme a expliqué souffrir elle-même de problèmes liés à la pollution. Elle s'est dit rassurée par le projet de végétalisation, mais moins par le projet de circulation.

Deuxième intervention : riveraine de la place

Cette participante s'est inquiétée du fait que la circulation allait être rapprochée des immeubles autour de la place, ce qui pourrait causer dommage au habitant.es. Elle a demandé aux services de la Ville et aux élu.es si l'évolution de la pollution à venir avait été calculée et estimée ?

Troisième intervention : riverain de la place

Ce participant a souhaité pointer du doigt le risque de transferts de circulation et du cumul d'incidences de ce nouveau projet. Selon lui, le risque de ce genre de projet est de transférer la circulation sur le boulevard périphérique, faisant que ce seront toujours les mêmes personnes, habitant.es des logements sociaux hors Paris, qui subiront la pollution, qui en pâtiront. « Paris transfère sa pollution au périphérique, on va faire un air plus pur dans Paris, mais pour les autres... ».

Quatrième intervention : riveraine du quartier Jardin de Reuilly

Selon cette participante, ce projet pourrait être étendu au quartier de Reuilly, afin d'amener des promenades végétalisées ailleurs que sur la place, près des logements sociaux. Elle se questionnait également sur l'impact carbone de ce nouvel aménagement.

Cinquième intervention : habitante de la rue Lamblardie

Cette participante a souhaité revenir sur trois points :

- Le coût de cette opération, qu'elle considère comme non négligeable. Elle regrette que les élu.es ne soient pas revenu.es sur ce point durant la réunion.
- Elle est aussi revenue sur les modalités de concertation en ligne, ne comprenant pas pourquoi le statut quo n'avait pas été une option proposée dans le questionnaire. Selon elle, ce n'est pas démocratique et la concertation serait à ce titre biaisée.
- Elle a expliqué ensuite craindre que le passage de 4 files de voitures côté marché et à seulement 2 files au Nord puisse créer un ralentissement et par conséquent des embouteillages.

Elle a conclu en se disant contre le projet, qui n'était pas nécessaire dans un quartier où la coulée verte permettait déjà une belle animation dans un espace de végétation.

Sixième intervention : conseiller de quartier Bel-Air Sud

Ce participant a souhaité souligner qu'il était en accord avec les grands principes du projet. Pour lui, la place Félix Eboué est centrale mais mal équilibrée en termes d'usages. Le projet devrait favoriser ce rééquilibrage, et il a remercié les élu.es d'avoir associé les conseils de quartier dans cette concertation. Selon lui le cadre de la concertation a favorisé l'écoute et permis de prendre en compte l'avis citoyen. Il se questionne simplement sur le risque de conflits au Sud de la place, et a demandé comment ils pouvaient être évités.

Réponse d'Emmanuel GREGOIRE

Concernant tout d'abord le budget, Emmanuel GREGOIRE a expliqué qu'il était inutile de revenir dessus durant la réunion puisque tout le monde en avait déjà connaissance.

Au sujet du statut quo, il a expliqué qu'il était évident de ne pas l'avoir proposé, puisque le statut quo n'est pas le projet sur lequel la majorité municipale a été élue.

Concernant le plan de circulation, il a expliqué que le travail n'était pas encore terminé, que les services poursuivraient leurs réflexions pour permettre une circulation fluide autour de la future place.

Il a dit être en accord avec la personne qui s'est exprimé sur le report de pollution au niveau du périphérique. Il ne faut pas selon lui que certaines zones de Paris soient mieux dotées que d'autres en termes d'aménagements durables et d'accès aux services.

Il a rappelé qu'on était actuellement face à une baisse constante de l'utilisation de la voiture (moins 3 à 4% du trafic), et qu'il fallait accompagner cette transition par l'installation de davantage de pistes cyclables et par l'augmentation de la place accordée aux transports en commun.

Le travail sur ce projet n'étant pas encore achevé, Emmanuel GREGOIRE a assuré que les services faisaient de leur mieux pour éviter les mésusages et permettre la végétalisation de la place, pour qu'un jour, il l'espère, elle plaise à toutes et tous.

Réponse de David BELLIARD

David BELLIARD a expliqué que ce projet permettait de répondre à une politique de transformation de l'espace public pour accompagner la baisse de l'usage de la voiture. Un projet de transformation du périphérique est également en réflexion et l'actuelle transformation des espaces publics à Paris favorisera celui-ci.

Réponse de Madame Emmanuelle PIERRE-MARIE

Madame la Maire du 12ème arrondissement a expliqué qu'ils avaient été agréablement surpris en apprenant le potentiel de végétalisation de la place, que plusieurs arbres vont pouvoir être plantés alors que ce n'était pas gagné d'avance avec la forte présence de réseaux et du métro en sous-terrain. Selon elle, le fonctionnement par strates de végétation pourrait permettre de créer un sentiment de parc lors des futures balades. Elle précise que des arbres pourront être plantés sur la place elle-même et d'autres dans les rues environnantes, notamment dans le cadre de la démarche embellir votre quartier.

Une intervention rapide dans la salle est faite au sujet des l'entretien important que vont nécessiter ces nouveaux espaces extérieurs.

À ce sujet, Madame la Maire a répondu que cet aspect était évidemment pensé en même temps que se faisaient les réflexions sur le futur aménagement de la place. Elle a également profité de cette intervention pour remercier et rendre hommage aux personnes qui entretiennent chaque jour les espaces publics, ainsi que l'ensemble des agent-es de la Ville de Paris, notamment celles et ceux de la police municipale de Paris.

Septième intervention : membre du conseil parisien de la jeunesse et riverain de la place

Ce riverain s'interrogeait sur la question de la sécurité, notamment pour l'éclairage nocturne de la place. Il souhaiterait à titre personnel que plus de caméras soient installées sur la future place.

Huitième intervention : commerçante à proximité de la place

Cette commerçante semblait très touchée et émue, elle s'est excusée d'avoir la voix qui tremble et a expliqué que le vélo était certes un problème, mais que la voiture en étant un autre pour de nombreux commerçant.es, comme elle. Pour aller au travail mais aussi pour la

clientèle qui vient parfois de loin. Elle a ajouté que les commerçant.es avaient déjà beaucoup souffert durant la période du COVID et qu'il fallait penser plus à eux dans ce projet.

Elle a expliqué qu'elle trouvait le comportement des vélos souvent irrespectueux, même quand des voies spécifiques existent.

Neuvième intervention : représentant de l'association Paris en Selle

Cet intervenant a expliqué que leur association était dans l'ensemble contente et même pressée de voir ces aménagements sortir de terre. Ils avaient proposés des aménagements durant l'élection municipale et sont satisfait.es de voir que cela a été pris en compte. Il a ajouté pour finir qu'il faudrait être vigilant aux potentiels conflits dans les carrefours entre les vélos, les piétons et les voitures.

Réponse d'Emmanuel GREGOIRE

Pour répondre tout d'abord à la question des commerces, Emmanuel GREGOIRE a expliqué qu'il était très attaché aux commerces parisiens et que des échanges réguliers avaient lieu avec les commerçant.es pour favoriser des aménagements adaptés. Selon lui, la baisse de l'utilisation de la voiture n'impactait pas nécessairement négativement la fréquentation des commerces. Il a précisé que la plupart des commerçant.es de la place qu'il avait personnellement rencontré.es se disaient satisfait.es de cette proposition d'aménagement. Il a donné l'exemple de précédents projets de végétalisation qui avaient eu lieu en partenariat avec les commerçant.es de l'avenue Daumesnil.

Conclusion

Madame Emmanuelle PIERRE-MARIE, Maire du 12ème arrondissement de Paris a pris la parole pour clôturer cette réunion publique. Elle a remercié l'ensemble des personnes présentes. Elle a rappelé que ce n'était qu'une première étape, que des temps d'échanges avaient encore lieu et que les riverain.es seraient convié.es à la mi-2023 à un temps de présentation du projet. Elle a également rappelé que chacun.e devait être libre de s'exprimer dès lors que cela se fait dans le respect.